



Phase II Re-Opening for Congregate Shelter Providers

As of June 22, 2020

The purpose of this document is to provide guidance to congregate shelter providers on services during the District's Phase Two Reopening.

Universal Safeguards

Across all phases of re-opening, success will depend on the commitment of staff and residents to adopt new behaviors and rigorous safeguards to reduce risk. These universal safeguards include:

- Use of masks in community spaces in your program
- Regular screenings
- Physical distancing of at least six feet
- Stringent personal sanitation and hygiene practices (e.g. frequent hand washing)
- Regular cleaning and disinfection of surfaces and objects

Shelter Operations

There will be no major adjustments to shelter operations based on the District's move to Phase Two. Safeguards put into place to reduce the risk of COVID-19 in congregate shelter have been effective in reducing the spread of COVID-19 and will continue for now. These include:

- Keeping shelters open 24 hours
- Maintaining reduced capacity at shelters
- Continuing to serve lunches and "grab and go" meals
- On-demand transportation is still on hold
- Daily screenings of clients, staff, and visitors
- Enhanced cleaning and disinfection
- Referring clients that are sick or experiencing symptoms or who test positive to DHS ISAQ sites
- Assigning clients to the same dorms and beds whenever possible
- Providing single rooms accommodations (PEPV) for clients that are most at risk of serious complications from COVID-19
- Contact tracing and deep cleaning and disinfection after positive cases

Mass testing

To continue to reduce the risk of COVID-19 in congregate sites, DHS has worked with the DC Health to develop a strategy for mass testing at congregate shelters. Mass testing will be used to identify clients and staff who are asymptomatic and would not be identified through the screening process. In the event of a new positive case, DHS will work directly with your program to develop a testing plan.

For questions about this guidance, please email dhs.covid19@dc.gov



Réouverture de la phase II pour les fournisseurs d'abris collectifs

À partir du 22 juin 2020

Le but de ce document est de fournir des conseils aux regroupements de prestataires de services d'hébergement lors de la réouverture de la deuxième phase dans le district.

Sauvegardes universelles

À toutes les phases de la réouverture, le succès dépendra de l'engagement du personnel et des résidents à adopter de nouveaux comportements et des mesures de protection rigoureuses pour réduire les risques. Ces mesures de protection universelles comprennent:

- Utilisation de masques dans les espaces communautaires de votre programme
- Dépistages réguliers
- Distance physique d'au moins six pieds
- Pratiques strictes d'hygiène et de salubrité personnelle (par exemple, lavage fréquent des mains)
- Nettoyage et désinfection réguliers des surfaces et des objets

Opérations de refuge

Il n'y aura pas d'ajustements majeurs aux opérations des abris en raison du passage du district à la phase II. Les mesures de sauvegarde mises en place pour réduire le risque de COVID-19 dans les abris de rassemblement ont été efficaces pour réduire la propagation de COVID-19 et continueront pour l'instant. Elles comprennent:

- Maintenir les abris ouverts 24 heures sur 24
- Maintenir une capacité réduite dans les refuges
- Continuer à servir des déjeuners et des repas "à emporter"
- Le transport sur demande est toujours en attente
- Projections quotidiennes des clients, du personnel et des visiteurs
- Amélioration du nettoyage et de la désinfection
- Référer les clients qui sont malades ou qui présentent des symptômes ou dont le test est positif aux sites DHS ISAQ
- Affecter les clients aux mêmes dortoirs et lits dans la mesure du possible
- Fournir un hébergement en chambre individuelle (PEPV) aux clients qui sont les plus exposés au risque de complications graves de la COVID-19
- Recherche de contacts et nettoyage et désinfection en profondeur après des cas positifs

Tests de masse

Pour continuer à réduire le risque de COVID-19 dans les sites de rassemblement, le D.C. Département des Services Humains (DHS) a travaillé avec le Service de santé (DC Health) pour développer une stratégie de tests de masse dans les abris de rassemblement. Des tests de masse seront utilisés pour identifier les clients et le personnel qui sont asymptomatiques et qui ne seraient pas identifiés par le processus de dépistage. En cas de nouveau cas positif, le DHS travaillera directement avec votre programme pour développer un plan de dépistage.

Pour toute question concernant cette directive, veuillez envoyer un e-mail à: dhs.covid19@dc.gov